

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 6 décembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 17 décembre 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

### ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INNOVATION SOCIALE – CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DES LOCAUX SITUES RUE DENIS PAPIN - RUE HENRI SELLIER A NIORT

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Michel PANIER, Stéphane PIERRON

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20191218-C47-12-2019-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2019  
Date de réception préfecture : 18/12/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

#### ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET INNOVATION SOCIALE – CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DES LOCAUX SITUES RUE DENIS PAPIN - RUE HENRI SELLIER A NIORT

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L 2122-1, L 2122-1-1 et L 2122-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

La CAN est propriétaire depuis juillet 2011, d'un ensemble immobilier bâti et non bâti situé à NIORT, 2 Rue Denis Papin et 11 Rue Henri Sellier, anciennement dénommé SANDEFO, cadastré section DO Numéros 31 et 32.

Actuellement, cet ensemble immobilier fait l'objet **d'une convention d'occupation précaire d'une partie de son terrain non bâti**, signée entre la CAN et la société CANAMETAL le 26/04/2019 ayant pour objet la mise à disposition de places de stationnement à la société CANAMETAL, en carence de places de stationnement et dont les locaux sont situés juste à proximité.

Suite à une sollicitation de l'ensemblier AIVE, groupement d'entreprises et chantiers d'insertion sur le territoire de la CAN, ce dernier portant un projet visant à :

- **créer et installer un nouveau chantier d'insertion** (association RAIVALOR) dès janvier 2020, créant 6 nouveaux emplois et dont l'activité sera le démantèlement d'huisseries,
- **déménager la société MIPE**, membre du groupement, courant 1er semestre 2020,
- **constituer un Pôle d'Insertion et d'Economie Solidaire et Circulaire** début 2021, rassemblant la majorité des sociétés du groupement AIVE avec d'autres structures d'insertion et/ou de l'Economie solidaire et sociale dont l'Economie circulaire

Il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais régularise une convention d'occupation précaire aux conditions suivantes :

- Locataire : RAIVALOR
- Montant de la redevance annuelle : MILLE EUROS (1 000,00 €)  
(avis du domaine non obligatoire la CAN étant propriétaire bailleur),
- Bien occupé : 600 m<sup>2</sup> de locaux environ et voies de circulation selon plan approximatif annexé à la convention,
- Durée : 18 MOIS à compter du 02 janvier 2020
- Convention non cessible à quelque titre que ce soit et résiliable à tout moment au profit de la CAN afin de permettre la réalisation de tout projet de la CAN ;
- Convention à régulariser dans l'attente de l'étude du projet de pôle d'insertion et d'économie solidaire et circulaire devant faire l'objet d'une nouvelle présentation devant le conseil.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention d'occupation précaire aux conditions de droit et particulières selon les modalités définies dans la convention jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention à intervenir.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Eric PERSAIS**

**Vice-Président Délégué**